



# Quelle suite pour la politique énergétique dans le domaine du bâtiment ?

Propositions pour un développement constructif d'instruments éprouvés

# Quels objectifs nous sommes-nous fixés ?

## **Zéro net 2050**

- Les émissions de gaz à effet de serre produites en Suisse doivent être réduites à **zéro d'ici 2050** (art. 3 LC).
- Dans le secteur du **bâtiment**, l'**objectif intermédiaire** est de réduire les émissions de gaz à effet de serre **d'au moins 82% d'ici 2040** par rapport à l'année de référence 1990 et de **100% d'ici 2050** (art. 4 LC).
- La **production d'électricité à partir d'énergies renouvelables** (sans la force hydraulique) doit atteindre au moins **35 000 GWh d'ici 2035** et **45 000 GWh d'ici 2050** (art. 2 LEne).

## **Objectifs de réduction Consommation d'énergie**

- La **consommation moyenne d'énergie par habitant** doit être réduite de **43% d'ici 2035** par rapport à l'année de référence 2000, et de **53% d'ici 2050** (art. 3 LEne).

# La population soutient le tournant énergétique

Le 9 juin 2024, la population suisse a clairement confirmé la transformation du système énergétique pour la troisième fois en l'espace de huit ans.



# Le facteur bâtiment . . .

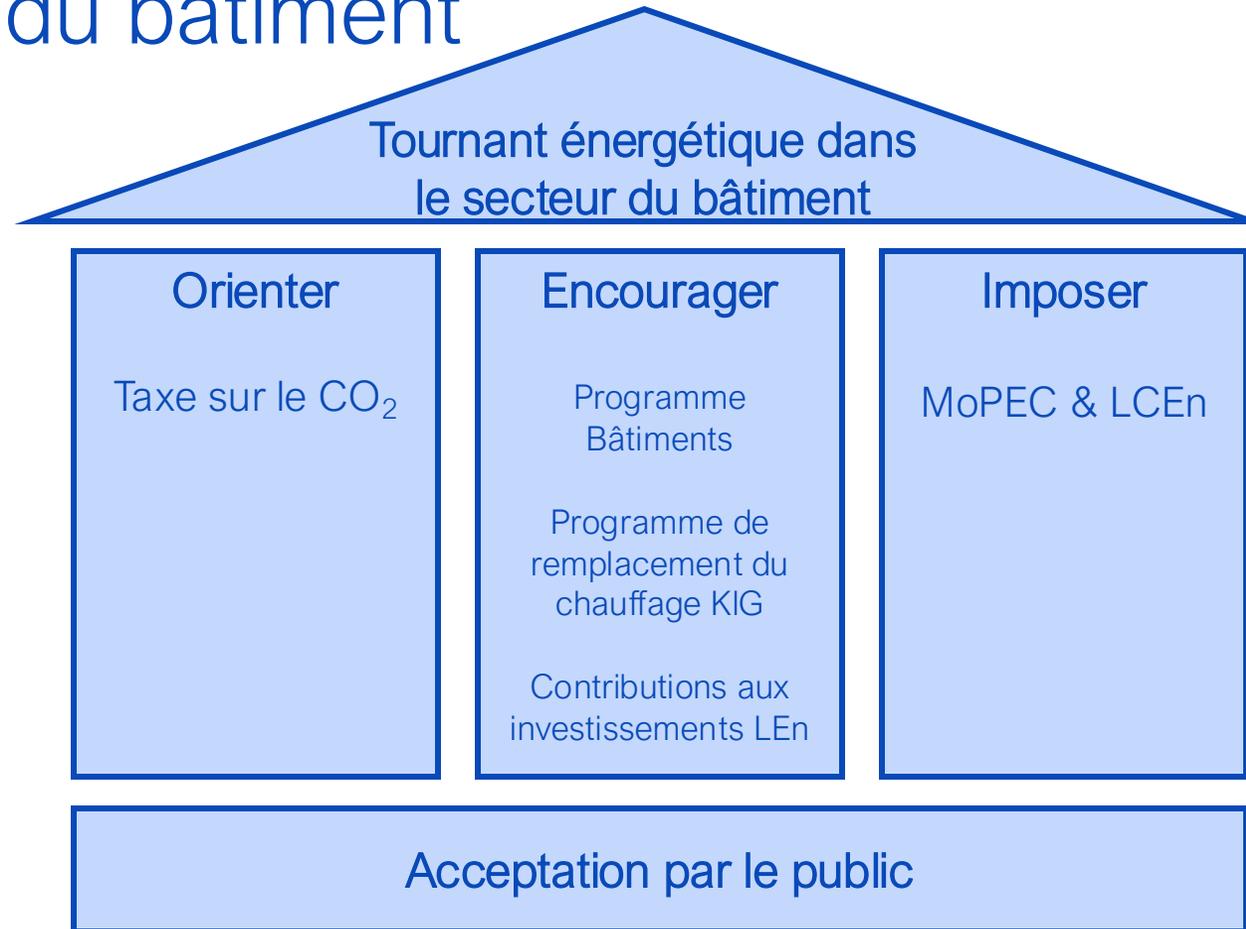
## ...le secteur de l'énergie

Le parc immobilier suisse consomme chaque année **80 TWh d'énergie**, dont la majeure partie est utilisée pour le chauffage des locaux et la préparation d'eau chaude. Cela correspond à environ **41% de la consommation totale d'énergie** en Suisse.

## ...dans le secteur des émissions de gaz à effet de serre

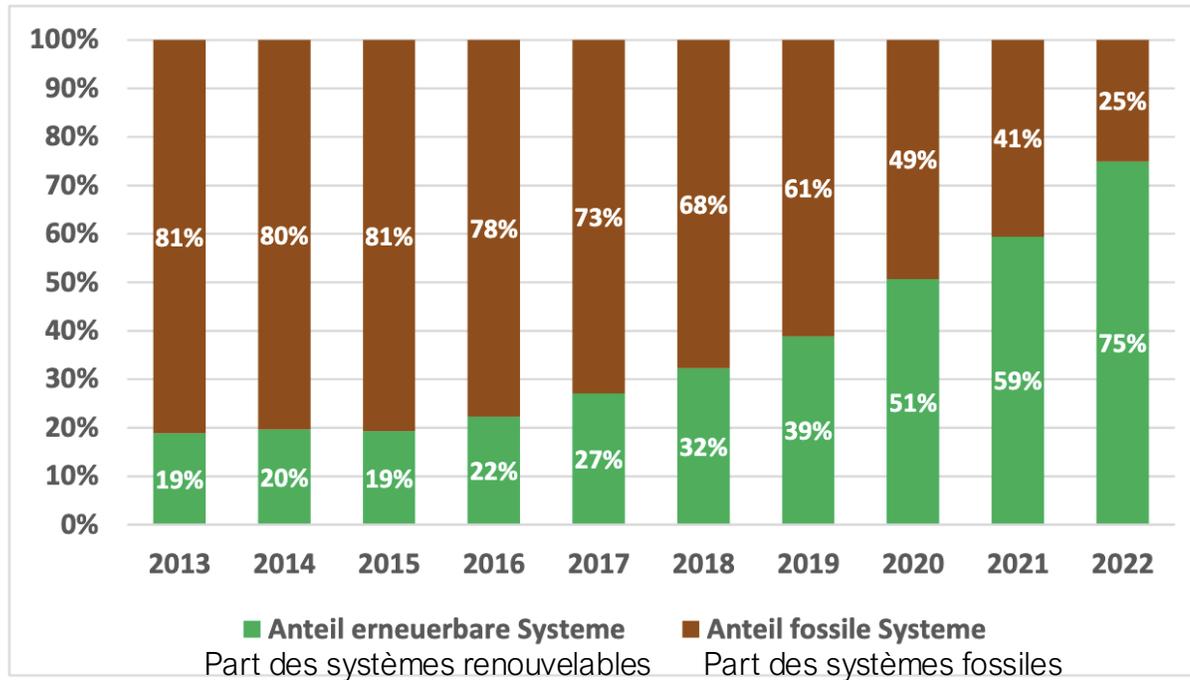
Le **parc immobilier** suisse génère chaque année environ **10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>-eq**. Cela correspond à environ  $\frac{1}{4}$  des émissions annuelles de gaz à effet de serre de la Suisse.

# Les 3 piliers de la politique énergétique dans le secteur du bâtiment



# Les mesures existantes sont efficaces

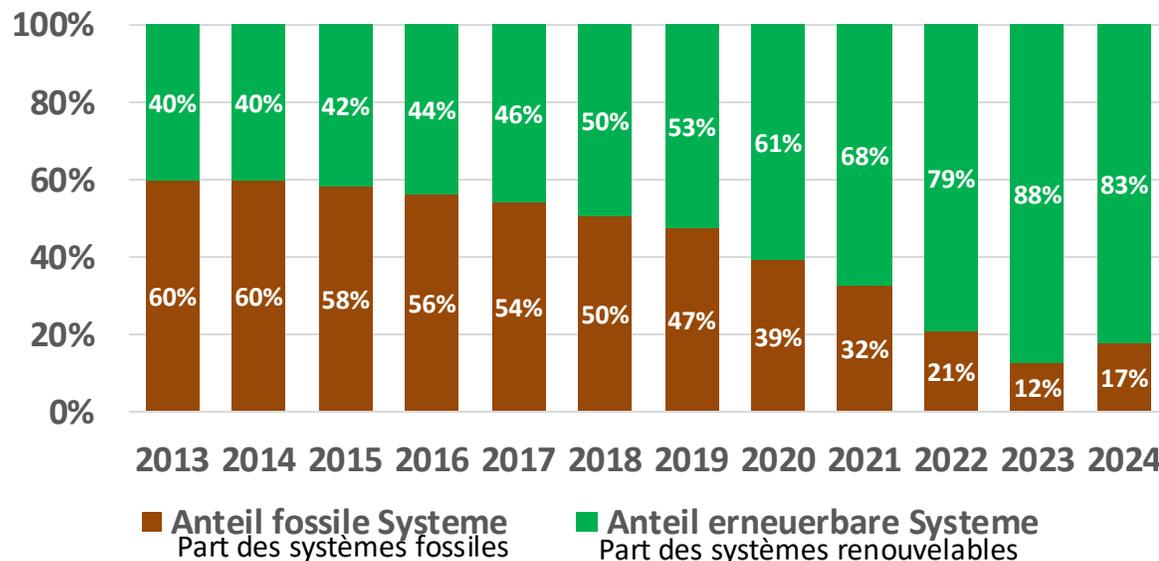
## Remplacement du chauffage dans les bâtiments existants



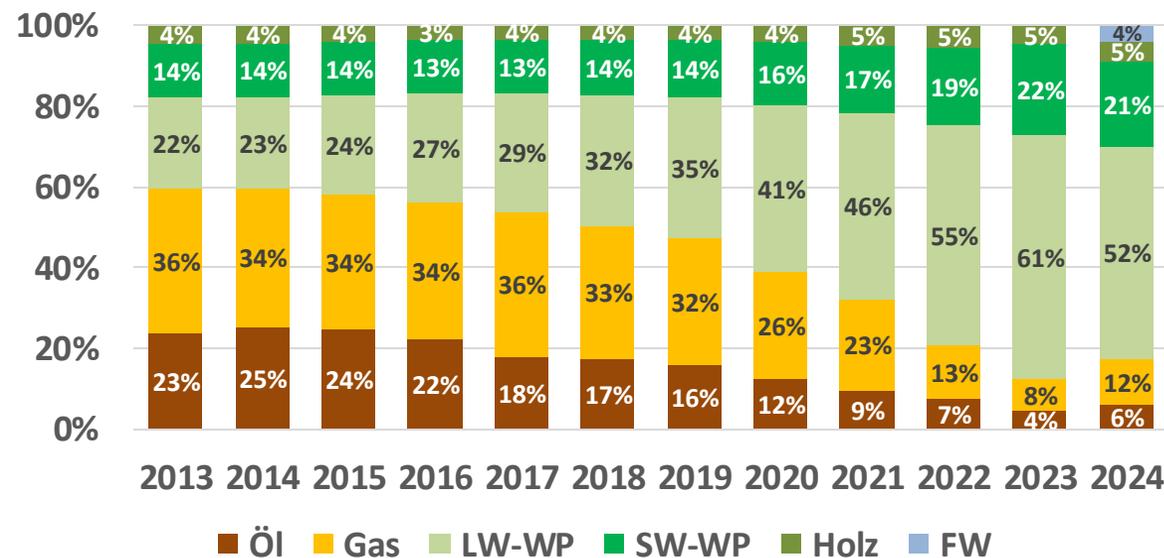
Source: EndK (2023): Aktuelle Entwicklungen in der Gebäudepolitik. Hintergründe und Fakten, S. 5.

# Les mesures existantes sont efficaces

Part des systèmes de chauffage vendus



Part des systèmes de chauffage vendus



1. Pompe à chaleur air/eau : système de chauffage le plus vendu (depuis 2019 ; mais en forte baisse en 2024) ;
2. Pompe à chaleur sol/eau : chiffres de vente à peu près stables ;
3. Chauffages au gaz : Chiffres de vente en baisse - baisse stoppée en 2024 ;
4. Chauffages au mazout : Chiffres de vente à un niveau historiquement bas - baisse stoppée en 2024 ;
5. Chauffages au bois : Les ventes se maintiennent à leur niveau de longue date

Source: Présentation EnDK 2024

# Les mesures existantes sont efficaces



Source : Le Programme Bâtiments

## Rénovation énergétique de l'enveloppe du bâtiment

Les taux de rénovation énergétique de :

- **fenêtres** se situent entre environ 2 et 3% par an ;
- **les murs extérieurs** se situent entre environ 1 et 1,5% par an ;
- **les toits en pente** se situent entre environ 1 et 2% par an.

Tous types de bâtiments confondus, le taux de rénovation énergétique pour la période 2011-2020 était **en moyenne de 1,5%** par an. Cela correspond à une augmentation d'environ 50% par rapport à la décennie précédente (1991-2000).

Sources : [MISTEE](#) (Motivations for Investment in Smart Technologies and Energy Efficiency) ; OFEN (2024): Taux de rénovation énergétique dans le secteur du bâtiment pour la période de 2010 à 2020

# Les mesures existantes sont efficaces

## Ce qui a été réalisé jusqu'à présent (par rapport à l'année 2000)

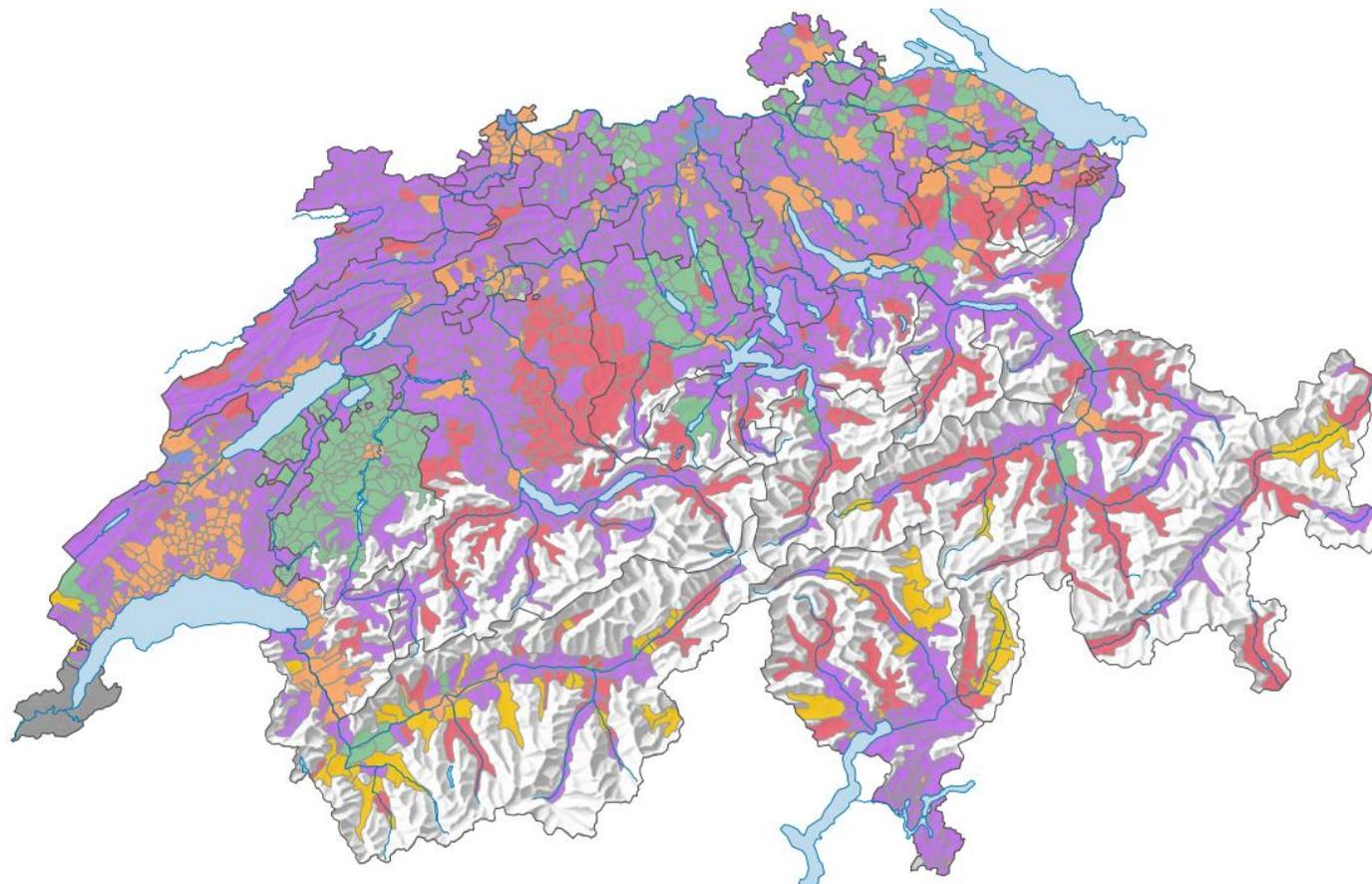
- Les besoins en chauffage des locaux ont été réduits de 15 TWh
- Les émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier ont été réduites de 6,4 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>

## ... alors que dans le même temps

- la population a augmenté d'environ 1,6 million
- la surface de référence énergétique a augmenté d'environ 165 millions de m<sup>2</sup>

Sources : OFEN (2024) Analyse de la consommation énergétique suisse 2000 - 2023 selon l'utilisation ; OFEV (2024) Aperçu des émissions : tableaux du rapport, tab. 6/7 ; OFEN (2024) Evolution des surfaces de référence énergétiques SRE 1990 - 2025

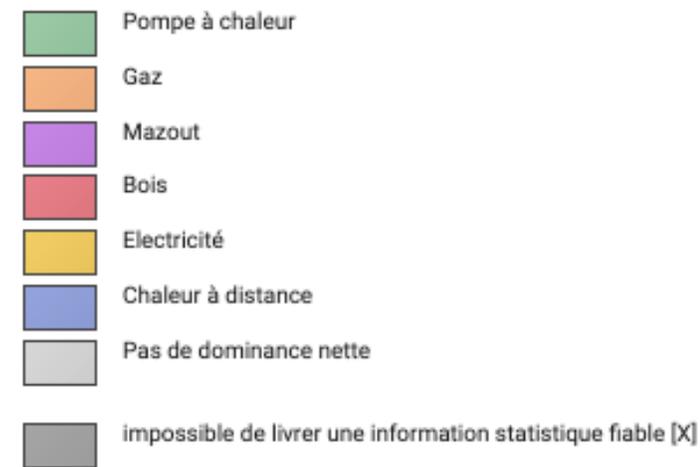
# Mais le chemin est encore long



## Comme auparavant

- 1,5 million de bâtiments ont besoin d'être rénovés au niveau de l'enveloppe
- 1 million de bâtiments sont chauffés au fioul, au gaz ou à l'électricité

### Source d'énergie prédominante



\*bâtiments à usage d'habitation

Source : [Source d'énergie dominante chauffage](#), OFS ; représentation OFS 2024

# Le Programme Bâtiments doit être développé (et non supprimé)

Notre proposition de développement des 3 piliers de la politique énergétique dans le secteur du bâtiment :

**Orienter** : augmentation de la taxe sur le CO2 et de l'affectation partielle

- Augmentation de la taxe sur le CO2 à CHF 210 par tonne de CO2 avec option pour d'autres augmentations progressives si les objectifs de la LCC ne sont pas atteints
- Augmentation temporaire de la part de l'affectation partielle à 49% jusqu'en 2031, puis retour à 33% comme jusqu'à présent

**Encourager** : Poursuite du financement du Programme Bâtiments et des programmes de la LCC

- L'affectation partielle issue de la taxe sur le CO2 est maintenue
- L'augmentation de la taxe sur le CO2 et de l'affectation partielle permet de financer le Programme Bâtiments et les programmes de la LCC sans incidence sur le budget.

**Imposer** : Mise en œuvre conséquente et uniforme du MoPEC 25 par les cantons

- Les cantons transposent la partie F du MoPEC 25 dans le droit cantonal d'ici 2030

# Résumé

- Les instruments existants de la politique énergétique et climatique sont efficaces : orienter, encourager, imposer
- Les émissions de CO2 et la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment diminuent, le potentiel d'économie est énorme, en particulier pendant les mois d'hiver.
- Mais le chemin est encore long : 1 million de chauffages fossiles doivent être remplacés et 1,5 million de bâtiments doivent être rénovés au niveau de l'enveloppe.
- Pour atteindre les objectifs fixés, le taux de rénovation énergétique doit être augmenté
- Afin d'augmenter le taux de rénovation, les instruments existants doivent être utilisés et développés de manière conséquente - le stop & go de la politique crée de l'incertitude dans les branches et la population et freine le tournant énergétique